

Centre Communal d'Action Sociale

Conseil d'administration du 15 février 2024

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Le budget primitif sera voté fin mars, après celui de la Ville.

Le contexte

International et européen

Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des taux d'inflation encore élevés conduisant les banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire.

L'impact de ces mesures a continué de peser sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement de la croissance.

Sur le plan européen, après 10 hausses successives de ses taux directeurs, la BCE a marqué une pause depuis le 26 octobre 2023.

L'inflation en zone euro poursuit sa baisse, à 2,9% en décembre dernier, après un pic de 10,6 % atteint en octobre 2022.

La croissance devrait ainsi s'établir à +0,5 % sur l'ensemble de 2023 avant d'accélérer à +1 % en 2024.

Au niveau national

Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6 % après +6,8 % en 2021), la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu au premier semestre de 2023, sur fonds de dynamisme du commerce extérieur.

A noter également, le rebond de la consommation des ménages. Après une croissance nulle au 2^{ème} trimestre, elle a augmenté de 0,7% sous l'effet du rebond de la consommation alimentaire qui repart à la hausse après huit trimestres consécutifs de baisse.

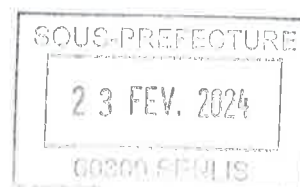
L'autre bonne nouvelle concerne la bonne tenue des dépenses d'investissement des entreprises, en hausse de 1,5% au 3^{ème} trimestre, après avoir augmenté de 0,9 % au 2^{ème} trimestre.

En 2023, le prix des carburants et la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité ont entraîné un regain de pressions inflationnistes avec un pic de à 7,3% sur un an en février 2023. Depuis, et à l'instar des autres économies développées, le processus de désinflation est engagé en France. Après le pic de février, l'inflation s'est installée sur une tendance baissière clôturant l'année 2023 à 4,1%.

En 2023, l'évolution du marché du travail reste favorable malgré un ralentissement lié à la baisse de régime de l'activité économique et de l'essoufflement du dispositif de l'apprentissage.

D'après la Loi de Finances 2024, le déficit et la dette publics se rétabliront graduellement.

Source : Caisse d'Epargne *Support à la préparation de votre DOB* – janvier 2024



Les éléments impactant le budget 2024

- Le taux d'inflation et le coût élevé de certains achats (alimentation, ...),
- La variation des prix de l'énergie,
- La hausse du SMIC et l'attribution de 5 points d'indice majoré aux agents publics au 1^{er} janvier 2024, auxquelles pourraient s'ajouter d'autres mesures annoncées en cours d'année.

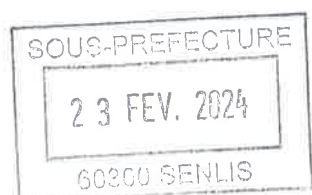
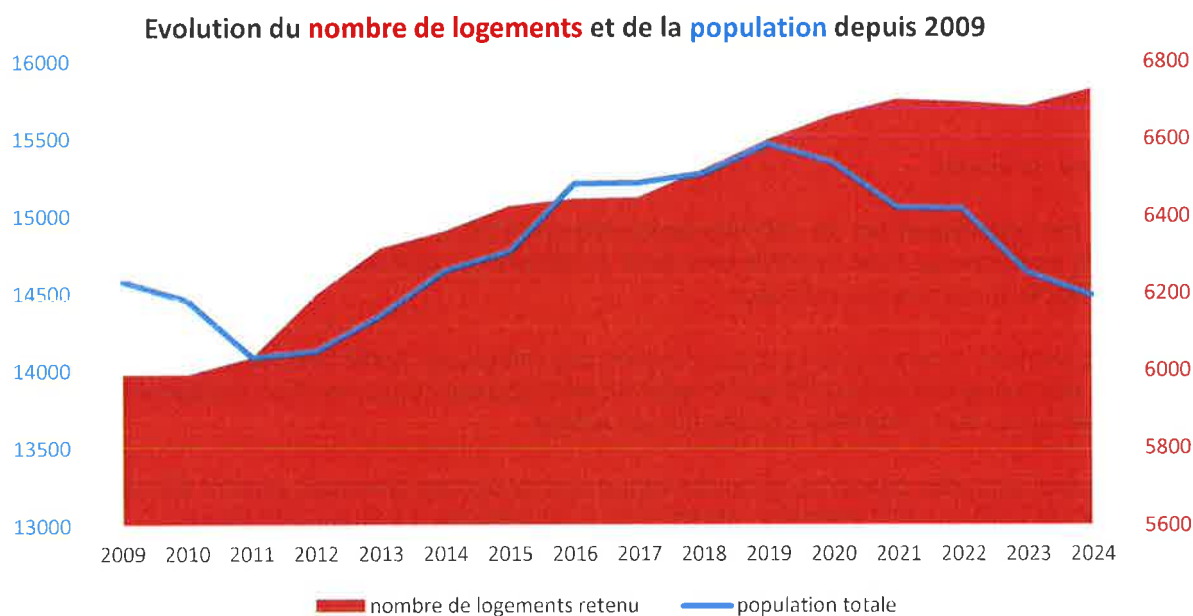
Les objectifs poursuivis dans le budget 2024

- La réduction et l'optimisation des dépenses de fonctionnement,
- Malgré les hausses de prix, un maintien du niveau des services proposés aux administrés.

La démographie locale

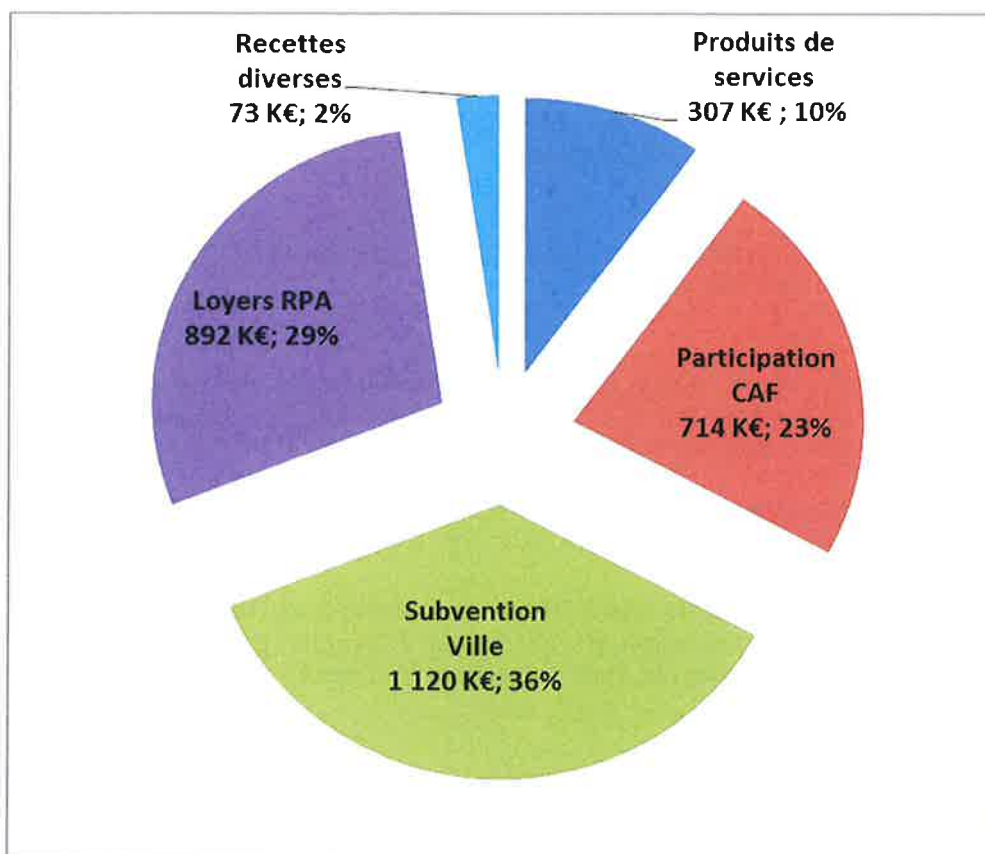
Au 1^{er} janvier 2024, la population officielle de la Commune s'établit, à 14.494 habitants (- 151).

Malgré l'augmentation du nombre de logements (+ 740) depuis 2009, la reprise de la croissance de la population amorcée en 2013 ne se confirme pas.



I. LES RESSOURCES

Répartition des ressources du CCAS, en milliers d'euros (année 2023) :
(hors reprise du résultat antérieur)



PREVISIONS 2024

Les recettes du budget 2024 sont en hausse de 68 K€ par rapport à 2023 (hors reprise du résultat).

Elles sont constituées :

- des produits de la facturation (structures d'accueil enfance et petite enfance,) estimés à hauteur de 294,1 K€.
- des subventions (principalement CAF), estimées à 753,2 K€. Ces recettes sont estimées avec prudence car, d'une part elles sont fluctuantes et, d'autre part, la CAF modifie ses dispositifs de versement à partir de 2024.
- de la participation des communes adhérentes au RAM (21 K€)
- des loyers des RPA : 895 K€

La subvention de la Ville restera à son niveau de 2023 soit, 1.120.000 euros.

II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'ensemble des crédits à prévoir en fonctionnement pour 2024, hors masse salariale, devrait ainsi se situer aux alentours de 1 047,1 K€.

CHAPITRE 011 « CHARGES A CARACTERE GENERAL » :

A ce stade de la préparation budgétaire, ce chapitre représente 93,35 % des dépenses de fonctionnement, hors masse salariale, soit pour 2024 : 977,4 K€.

Les principales dépenses qui y sont inscrites sont :

- **Eau et énergie**

Les crédits sont prévus à la baisse, à hauteur de 288 K€ pour les RPA. (319,5 K€ en 2023)
Et 1.700 € pour la Halte-jeux Debussy.

- **Alimentation**

Les frais d'alimentation seront prévus à hauteur de 43.400 €, comprenant notamment les repas « solidarité » distribués en hiver par le CCAS (17.000 €), et une enveloppe de 26.150 € pour les goûters et repas des structures d'accueil Enfance et Petite Enfance.

- **Fournitures (petit équipement, fournitures administratives et non stockées)**

L'enveloppe prévue est en baisse, de l'ordre de 21.720 € pour 2024.

- **Locations immobilières (loyers des 2 RPA et de la halte-jeux Debussy)**

Ces crédits sont prévus à hauteur de 395.000 € pour 2024, contre 371.729 € en 2023 (hausse relative à l'indice des coûts des loyers, frais de gestion, taxe foncière, assurance).

- **Frais de maintenance**

Ils sont prévus à hauteur de 5.210 €.

Ils concernent principalement les logiciels (dont le Portail Famille), les copieurs, ainsi que la maintenance de l'ascenseur et du système incendie de la Maison de l'Enfance.

- **Frais de télécommunication**

3.480 € seront budgétés pour 2024.

- **Voyages, déplacements et animations, colis de Noël**

Il s'agit des frais de transport et de prestations (traiteurs ou animations) pour les enfants des structures enfance et petite enfance, et pour les manifestations organisées pour les personnes âgées.

Pour 2024, la totalité des animations habituelles est pour l'instant reconduite.

L'enveloppe totale est prévue à hauteur de 88.815 €.

Le montant dédié au colis de Noël et aux coffrets beauté s'élève à 41.200 €.

- **Formation du personnel**

Crédits prévus à hauteur de 6.350 €.

- **Assurance Risques statutaires**

Montant estimé pour 2024 : 48.100 €.

- **Fonds d'insertion pour les personnes handicapées**

Le CCAS, qui ne satisfait pas aux obligations d'emplois de personnes handicapées doit contribuer à ce fonds national. Estimation pour 2024 : 13.825 €.



CHAPITRE 012 « DEPENSES DE PERSONNEL »

Evolution du chapitre 012

		Masse salariale	Hors masse salariale	Total 012
2015	Budget primitif	2 703 002 €	57 860 €	2 760 862 €
	Réalisé	2 664 609 €	55 616 €	2 720 225 €
2016	Budget primitif	2 398 245 €	62 660 €	2 460 905 €
	Réalisé	2 369 391€	59 328 €	2 428 719 €
2017	Budget primitif	2 351 097 €	62 316 €	2 413 413 €
	Réalisé	2 267 449 €	59 049 €	2 326 498 €
2018	Budget primitif	2 329 860 €	60 140 €	2 390 000 €
	Réalisé	2 145 351 €	58 442 €	2 203 793 €
2019	Budget primitif	2 367 592 €	59 408 €	2 427 000 €
	Réalisé	2 162 173 €	56 217 €	2 218 390 €
2020	Budget primitif	2 400 733 €	60 489 €	2 461 222 €
	Réalisé	2 195 561 €	56 585 €	2 252 146 €
2021	Budget primitif	2 401 201 €	21 998 €	2 423 199 €
	Réalisé	2 225 750 €	20 486 €	2 246 236 €
2022	Budget primitif	2 336 413 €	22 587 €	2 359 000 €
	Réalisé	2 151 584 €	20 933 €	2 172 517 €
2023	Budget primitif	2 353 127 €	21 315 €	2 374 442 €
	Réalisé	2 104 627 €	18 820 €	2 123 447 €

58 agents sont affectés au CCAS au 31/12/2023.

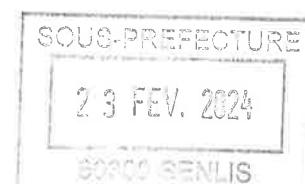
La masse salariale représente 69,9 % des dépenses réelles de fonctionnement du CCAS.

La masse salariale

La masse salariale est estimée à la somme de **2.314.959 € pour 2024**, prenant en compte les besoins des services.

Comme chaque année, ce budget de la masse salariale devra prendre en compte :

- les augmentations réglementaires : SMIC et impact lié à l'attribution de 5 points d'indice majoré aux agents publics au 1er janvier 2024,
- les évolutions de carrière : glissement vieillesse technicité (GVT),
- la nécessité de prévoir le remplacement de postes temporairement vacants (respect des taux d'encadrement dans les structures d'accueil petite enfance et périscolaire).



Evolution des postes ouverts et de l'effectif pourvu au 31 décembre

		Fonctionnaires	Contractuels permanents	Contractuels non permanents *	Total
2015	Postes ouverts	44	1	-	45
	Effectif pourvu	41	1	57	99
2016	Postes ouverts	46	1	-	47
	Effectif pourvu	41	1	38	80
2017	Postes ouverts	48	3	-	51
	Effectif pourvu	43	3	35	81
2018	Postes ouverts	54	3	-	57
	Effectif pourvu	44	3	33	80
2019	Postes ouverts	55	4	-	59
	Effectif pourvu	44	4	29	77
2020	Postes ouverts	55	5	-	60
	Effectif pourvu	47	5	30	82
2021	Postes ouverts	49	5	-	54
	Effectif pourvu	40	5	27	72
2022	Postes ouverts	51	4	-	55
	Effectif pourvu	34	4	25	63
2023	Postes ouverts	45	4	-	49
	Effectifs pourvu	33	4	21	58

* Dont aides ménagères (jusqu'en 2015), assistantes maternelles, emplois aidés, accroissements temporaires d'activité, médecin et psychologue de la crèche

L'effectif pourvu pointé au 31/12/2023 est en baisse de 5 unités :

3 postes ont été transférés à la Ville en 2023.

2 vacances concernent des recrutements en cours sur des postes d'assistantes maternelles.

Les autres dépenses de personnel

Cotisation au CNAS : 14.840 €

Médecine professionnelle : 6.475 €

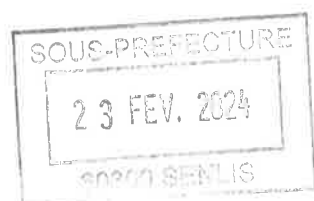
CHAPITRE 65 « CHARGES DE GESTION COURANTE »

Aides directes

Ces dépenses comprennent les aides à caractère social, prévues à hauteur de 19.500 €.

CHAPITRE 68 « DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS »

Le budget 2024 devra prévoir une provision pour litiges et contentieux, estimée à hauteur de 25.000 €.



III. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

60,6 K€ sont prévus en investissement au budget 2024 (hors restes à réaliser).

51,9 K€ sont dédiés aux 2 RPA : 44,4 K€ pour la réalisation de travaux et notamment, la réfection d'appartements et 7,5 K€ pour l'acquisition de matériel (mobilier, extincteurs, machines à laver,...).

8,4 K€ seront inscrits pour l'acquisition de matériel pour les structures de la Direction de l'Education (poussettes, mobilier,...).

IV. PRESENTATION DES CREDITS PAR SERVICES ET STRUCTURES

NB : A ce stade de la préparation budgétaire, les montants présentés sont susceptibles d'ajustements.

1) RPA Lilas et Hortensias

Dépenses	Recettes
956 342 €	908 555 €
Dont dépenses de personnel : 258 081 €	

Les recettes sont constituées par les loyers acquittés pour 895 K€, et 13 K€ versés par le Département de l'Oise dans le cadre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui finance les activités et prestations (psychologue et assistante sociale) proposées aux résidents.

2) Anciens

Voyages, déplacements et animations et colis de Noël

Dépenses	Recettes
79 965 €	10 600 €

Sont prévus en dépenses la sortie Théâtre, les voyages de juin et octobre, le repas dansant et le goûter de Noël.

Pour 2024, l'enveloppe est prévue à hauteur de 38.615 €.

Les colis de Noël et les coffrets cadeaux pour les Maisons de retraite sont prévus à hauteur de 41.200 €.

3) Service social - Aides aux personnes

Dépenses	Recettes
109 549 €	6 500 €
Dont dépenses de personnel : 69 149 €	

Les dépenses comprennent essentiellement les aides à caractère social (19.500 €) et les repas « solidarité » fournis par le CCAS (17.000 €).



4) Direction de l'Education

Crèche Familiale

Dépenses	Recettes
674 992 €	373 000 €
Dont dépenses de personnel : 664 897 €	Dont Familles : 96 K€ ; CAF : 277 K€

En dehors des frais de personnel, les dépenses concernent principalement les fournitures diverses (jeux, couches, alimentation, ...) : 10.095 €.

Multi -Accueil

Dépenses	Recettes
463 720 €	283 000 €
Dont dépenses de personnel : 454 225 €	Dont Familles : 83 K€ ; CAF : 200 K€

Halte-Jeux Debussy

Dépenses	Recettes
152 397 €	113 000 €
Dont dépenses de personnel : 135 902 €	Dont Familles : 25 K€ ; CAF : 88 K€

Les fournitures représentent 5 895 €.

Relais Petite enfance (ex RAM)

Dépenses	Recettes
104 086 €	101 100 €
Dont dépenses de personnel : 99 637 €	Dont CAF : 75,1 K€

Aux recettes de la CAF s'ajoutent les adhésions des autres communes (21 K€) et une subvention versée par le Conseil départemental (5 K€).

L'alimentation et les activités représentent 4,4 K€.

ALJ (accueil périscolaire et extrascolaire des sites Vassal, Prévert et Ramon)

Dépenses	Recettes
507 355 €	168 000 €
Dont dépenses de personnel : 455 405€	Dont Familles : 73 K€ ; CAF : 95 K€

L'alimentation et les fournitures pour les activités seront budgétisées à hauteur de 28.650 €.

Pôle administratif

Dépenses
208 778 €
Dont dépenses de personnel : 203 778 €

V. LE BUDGET PRÉVISIONNEL TOTAL DU CCAS POUR 2024

Il devrait s'équilibrer à **3,4 M€ en fonctionnement** et **87 K€ en investissement**.

